



Le 14 Décembre 2023

Monsieur Pierre DUCOUT  
Président

à

Mesdames et Messieurs les Conseillers  
Communautaires

Ma Chère Collègue, Mon Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le :

**20 Décembre 2023 à 18 h 30 à l'Hôtel de Ville de CESTAS – Salle du Conseil**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **ADMINISTRATIF**

N°2023/5/1 - Dates d'ouvertures dominicales 2024 - Avis

N°2023/5/2 - Convention de recours au service d'accompagnement à la gestion des archives du Centre De Gestion de la Fonction Publique de la Gironde – Modification

N°2023/5/3 – Révision du bail – Sport et Fitness - Autorisation

N°2023/5/4 - Aménagement annuel du tableau des effectifs - Autorisation

N°2023/5/5 – Création d'un emploi de responsable Développement Economique et Emploi – Autorisation

N°2023/5/6 – Tableau des autorisations d'absences - Autorisation

N°2023/5/7 – Prime pouvoir d'achat – Autorisation

N°2023/5/8 - Auto-assurance de la Communauté de Communes en cas de sinistre

#### **FINANCES**

N° 2023/5/9 - Budget principal – Ouverture de crédits en section d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2024 – Application de l'article L.1612-1 du C.G.C.T -Adoption

N° 2023/5/10 - Budget des transports – Ouverture de crédits en section d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2024 – Application de l'article L.1612-1 du C.G.C.T -

Adoption

N° 2023/5/11 - Subvention de fonctionnement pour le budget rattaché des transports pour l'année 2024 – Autorisation

N° 2023/5/12 - Subventions communautaires 2024 – Versement d'avances sur demande aux Associations - Autorisation

N° 2023/5/13 - Dotation de solidarité communautaire – Répartition 2023 – Autorisation

N°2023/5/14 – Décisions modificatives n°1 au budget primitif 2023 Zones d'Activités - Autorisation

N°2023/5/15 – Décision modificative n°1 au budget primitif 2023 du service public local de transports de personnes - Autorisation

N°2023/5/16 – Fixation des durées d'amortissements des immobilisations de la nomenclature M57 - Autorisation

N°2023/5/17 – Constitution d'un groupement de commandes pour la fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle entre la Commune de Cestas, le CCAS

de Cestas et la Communauté de Communes Jalle-Eau Bourde - Convention constitutive - Autorisation

N°2023/5/18 - ADAV33 – Subvention de fonctionnement pour 2023 - Autorisation

N°2023/5/19 – Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Canéjan – Signature de conventions – Autorisation

#### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

N°2023/5/20 - Signature de la convention entre la Région Nouvelle Aquitaine et la Communauté de Communes concernant la mise en œuvre du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) – Autorisation

#### **EMPLOI**

N° 2023/5/21 – Renouvellement de l'adhésion à Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine pour 2024 – Autorisation

#### **AMENAGEMENT DE L'ESPACE**

N°2023/5/22 – Vente du lot n°2 du Parc d'Activités du Courneau II – Autorisation

#### **ACTION SOCIALE**

N°2023/5/23 – Convention Territoriale Globale - Signature convention CAF - Autorisation

#### **AIRE D'ACCUEIL**

N°2023/5/24 – Projet social et éducatif des aires d'accueil de Saint Jean d'Illac et de Cestas – Autorisation

#### **TRANSPORT**

N°2023/5/25 – Service Proxibus – Création du règlement intérieur Proxibus lignes régulières et du règlement intérieur Proxibus Transport à la demande - Approbation

#### **MILIEUX AQUATIQUES**

N°2023/5/26 – Convention de co-maîtrise d'ouvrage à la gestion du Bassin versant de la Jalle de Blanquefort sur la Commune de Saint Jean d'Illac - Autorisation

#### **COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET DECHETS**

#### **ASSIMILES**

N°2023/5/27 - Filière REP Déchets d'Eléments d'Ameublement (DEA) - Signature du contrat 2024-2029 avec l'Eco-organisme agréé – Autorisation

N°2023/5/28 - Signature d'une convention avec l'Eco-organisme CYCLEVIA pour la collecte et le traitement des huiles minérales ou synthétiques usagées collectées en déchetterie pour la période 2024-2029 – Autorisation

N°2023/5/29 - Mise en place de la nouvelle filière à responsabilité élargie des articles de bricolage, de jardin et des jouets – Autorisation

#### **COMMUNICATION**

N°2023/5/30 - Décisions prises en application des articles l. 2122.22 et l. 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vous remerciant par avance de retenir cette date et comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Ma chère Collègue, Mon cher Collègue, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.



Le Président - Pierre DUCOUT